



HAL
open science

La diversité comme sujet sensible : réflexion et méthodologie d'analyse à partir de la phénoménologie de Jean-Paul Sartre

Hugo Gaillard, Juan-David Pinzon, Marius Bertolucci

► To cite this version:

Hugo Gaillard, Juan-David Pinzon, Marius Bertolucci. La diversité comme sujet sensible : réflexion et méthodologie d'analyse à partir de la phénoménologie de Jean-Paul Sartre. 16èmes Rencontres Internationales de la Diversité (RID) et 38ème Université d'Eté de l'Audit Social, Aix-en-Provence,, Oct 2021, Aix-en-Provence,, France. hal-03693173

HAL Id: hal-03693173

<https://hal.science/hal-03693173>

Submitted on 10 Jun 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La diversité comme sujet sensible : réflexion et méthodologie d'analyse à partir de la phénoménologie de Jean-Paul Sartre.

Juan-David PINZON¹,

Hugo GAILLARD²

Maruis BERTOLUCCI³

Résumé : Les sujets sensibles font l'objet d'un intérêt croissant ces dernières années. Généralement, un sujet est considéré comme sensible si au moins l'une des parties prenantes à la recherche est exposée à une ou plusieurs menaces, dont l'intrusion dans la sphère intime. À partir de la phénoménologie de Sartre, nous appréhendons un sujet sensible par rapport à l'expérience qu'un sujet fait du monde, entraînant la prise de conscience de sa vulnérabilité et l'exposant à une menace dite existentielle. Nous justifions en quoi la confiance et l'intuition peuvent être des sujets sensibles et nous appuyons pour cela sur des expériences de recherche sur ces sujets. Nous justifions l'utilisation de l'entretien d'explicitation comme méthode. Une discussion est ouverte sur la réflexivité des chercheurs dans ce cadre, et un programme de recherche est proposé.

Mots clés : Sujets sensibles, confiance, intuition, phénoménologie, entretien d'explicitation.

¹ Chercheur associé, Aix-Marseille Université, CERGAM, jd.pinzoncorrea@gmail.com

² ATER, GRH, Le Mans Université, ARGUMans, hugo.gaillard@univ-lemans.fr

³ Maître de conférences, Aix-Marseille Université, CERGAM, IMPGT, marius.bertolucci@univ-amu.fr

Researching the (other) sensitive topics: a proposition of a phenomenology of intrusion alongside with its method. *Lessons from researches on trust and intuition*

Abstract : In recent years, sensitive topics have been the subject of increasing interest. In general, a research is considered to be sensitive if at least one of the participants is exposed to one or more threats, including intrusion into the intimate sphere. Based on Sartre's phenomenology, we approach a sensitive topic from the individual's experience of the world, an experience that leads him to be aware of his vulnerability and exposing him to a so-called existential threat. We justify that trust and intuition can be sensitive topics and we base this on research experiences on these topics. We justify why the explicitation interview is a suited method to access sensitive topics. We discuss researchers' reflexivity in this framework and offer a research program.

Mots clés : Sensitive topics, trust, intuition, phenomenology, entretien d'explicitation

Introduction

Les sujets sensibles questionnent la communauté de chercheurs en sciences de gestion. Parallèlement, à cet intérêt et pour les postures ou méthodes adaptées pour les étudier, se pose de manière croissante la question de la définition et la caractérisation de ce qui est sensible dans un sujet de recherche (Condomines et Hennequin, 2013). Au-delà de la caractérisation, les questions se posent à propos de la posture épistémologique à adopter, de ses conséquences en termes méthodologiques, mais aussi de la perspective à partir de laquelle un sujet est considéré comme sensible. Dans les travaux fondateurs (Lee, 1993 ; Renzetti et Lee, 1993), le sujet sensible résulte d'un rapport aux menaces pour les parties prenantes depuis une perspective qui n'interroge pas systématiquement le sensible dans le vécu des individus.

Dans cet article, à l'aide de la phénoménologie existentielle de Sartre, nous proposons une nouvelle appréhension de la recherche sur le sujet sensible. Nous qualifions le sujet sensible à partir de l'expérience que l'individu fait du monde en général, et d'un processus de recherche en particulier. Nous postulons qu'un sujet sensible, pour un participant à une recherche, est celui que le sujet vit comme une intrusion constituant une menace dite existentielle. Dans cette réflexion, nous analysons deux sujets de recherche rarement considérés comme sensibles : la confiance et l'intuition.

Après avoir présenté ce que sont les sujets sensibles en sciences de gestion, soulignant l'ancrage dans la conceptualisation par les menaces, nous justifions notre focalisation sur l'intrusion comme élément central du sujet sensible. Puis, nous exposons la posture phénoménologique et son lien avec l'approche du sensible. Nous présentons la confiance et l'intuition comme des sujets potentiellement sensibles. Enfin, nous montrons que la méthode de l'entretien d'explicitation (EDE) est particulièrement adaptée. Une discussion est ensuite ouverte sur la posture réflexive du chercheur et la méthodologie.

1. L'intrusion au coeur des sujets sensibles

Nous présentons différentes approches pour l'étude des sujets sensibles, pour ensuite justifier le recours à l'approche phénoménologique pour étudier la menace de l'intrusion.

1.1. Les sujets de recherche sensible : prise de conscience

Les travaux portant sur les sujets sensibles en sciences de gestion sont déjà nombreux. Toutefois et depuis quelques années, se développent une série de travaux qui adressent l'influence du sensible sur l'objet de recherche. Ce faisant, des chercheurs s'intéressent aux méthodologies les plus adéquates à la fois pour entrer sur le terrain, comprendre ce terrain, analyser des données, et tenir compte de l'influence de cette sensibilité

sur les actes et le positionnement du chercheur (Condomines et Hennequin, 2013). Ils questionnent donc l’ancrage épistémologique de tels travaux.

Si l’importance de ce travail de caractérisation du sensible fait l’unanimité au sein de la communauté qui s’intéresse à cette question, le contours du sensible eux, font l’objet de débats (Hennequin, 2012 ; Gaillard et al. 2020). En GRH, les sujets de recherche sont de natures variées. Dans une recherche en cours, Saint-Germes et ses co-auteurs (2021, work in progress) citent les travaux du Groupe de recherche thématique “Sujets sensibles” en GRH de l’Association francophone de GRH (AGRH), et identifient trois groupes de travaux, que nous adaptons et illustrons dans tableau suivant (Tableau 1).

Tableau 1 : Les trois classes de sujets sensibles (adapté de Saint-Germes et al., work in progress ; Condomines et Hennequin, 2013 ; Hennequin, 2012).

Groupes de travaux	Exemples d’objets d’étude
Violence physique et psychologique	les risques psychosociaux (Leroux et Van de Portal, 2011) le harcèlement psychologique (Poilpot-Rocaboy, 2010) la violence institutionnalisée (Flamme, 2020).
Restructurations et ruptures organisationnelles	l’employabilité en période de restructuration (Saint-Germes, 2006)
Zones grises de l’emploi et du travail	le travail non déclaré (Heim et al., 2009) la place des LGBT au travail (Fenge, 2010 ; Gavaille et al., 2019) le fait religieux en entreprise (Honoré et al. 2020)

1.2. Les contours du sensible par les menaces

Dans un travail récent, Gaillard et al. (2020) insistent sur une distinction nécessaire pour comprendre le sensible, avec le tabou et le dangereux. Ils précisent qu’un sujet peut à la fois être tabou et sensible, mais qu’il n’est pas systématiquement sensible lorsqu’il est tabou, et inversement. Une définition d’un sujet sensible a émergé au début des années 1990 (Sieber et Stanley, 1988 ; Renzetti et Lee, 1993), puis a été reprise et amendée par des chercheurs francophones (Condomines et Hennequin, 2013 ; Gaillard et al., 2020). Cette définition propose de retenir comme sensible un objet qui expose les parties prenantes à la recherche - les chercheurs et les enquêtés le plus souvent, mais pas seulement (McCosker et al., 2001) - à un certain nombre de menaces, de différentes natures (Sieber et Stanley, 1988).

Renzetti et Lee (1993) distinguent cinq grands types de menaces dans leur travail fondateur sur les sujets sensibles : les menaces d'intrusion, les menaces émotionnelles, les menaces de sanction, les menaces politiques, celles relatives au sacré et enfin les menaces combinées, qui sont le cumul d'au moins deux de ces menaces. Nous distinguons, dans le tableau suivant, et sur la base de la proposition de Gaillard et al., 2020, les menaces de sanction des menaces professionnelles, portant le nombre de menaces à six, en comptant les menaces combinées (Tableau 2).

Tableau 2 : Les menaces dans le cadre d'une recherche sur un sujet sensible (adapté de Renzetti et Lee, 1993 ; Condomines et Hennequin, 2013 ; Gaillard et al. 2020)

Menaces	Explicitation
Intrusion et émotionnelle	Le risque d'intrusion dans la sphère privée de l'une des parties prenantes à la recherche au moins. Cette intrusion peut entraîner de l'inconfort, mettre en difficulté le chercheur dans son positionnement, ou encore perturber la relation de recherche. Pour les enquêtés, cela concerne le sentiment d'entrée dans l'intime par le chercheur dans le cadre de l'enquête.
Sanction	Cette menace est très contextuelle pour les chercheurs. Elle dépend notamment du degré d'indépendance et d'autonomie dans le choix des sujets de chercheurs, et de l'influence que peut avoir un Etat sur ces éléments. Pour les enquêtés, cette menace est parfois très concrète lorsqu'ils révèlent dans le cadre de l'étude des comportements et des faits procris par leur entreprise ou par loi. Dans ce dernier cas, la menace est également présente pour l'entreprise, qui s'expose à la loi.
Politiques	Les menaces politiques apparaissent lorsque le sujet touche de près ou de loin des personnes qui ont un pouvoir suffisant pour exposer les parties prenantes à l'étude. Les travaux sur les grands scandales financiers par exemple, sont concernés (e.g. Ouriemmi et Gérard, 2017, à propos de "l'affaire Kerviel"), ou encore ceux sur les comportements prêtant à polémique.
Sacré	Le sujet passé sous examen, ou une partie du sujet, est considéré comme sacré par l'une des parties prenantes à la recherche au moins. Pour le chercheur, la menace pèse sur la résonance de son objet avec ses convictions, ses comportements, son histoire. Pour les enquêtés, par exemple, cela se traduit par le sentiment de trahir ses convictions en participant à tout ou partie de l'étude.
Professionnelles	Le risque de mettre à mal la position professionnelle (sans faire l'objet d'une sanction observable) présente ou future de l'une des parties prenantes à la recherche au moins. Pour les chercheurs, cela se traduit par la marginalisation scientifique, pour les enquêtés, par un développement de carrière affecté par exemple.
Combinées	Au moins deux menaces précédemment citées.

1.3. L'expérience de l'intrusion : un angle mort

S'intéresser aux sujets sensibles nous conduit à considérer un certain nombre de récurrences et de différences d'approches. D'abord, nombreux sont les sujets traités qui ont une dimension politique forte, dans un contexte donné à un moment donné. Ce faisant, les auteurs ouvrent des boîtes noires, parfois

volontairement maintenues fermées par un certain nombre d'acteurs en situation de pouvoir. C'est notamment le cas des travaux qui s'intéressent à des scandales et exposent les parties prenantes par les résultats qu'ils mettent au jour (e.g. Ouriemi et Gérard, 2018).

Également, certains travaux abordent des individus minoritaires dans les organisations, et mettent au jour des dynamiques d'exclusion ou de transgression, se confrontant au déni (des praticiens et des académiques). C'est par exemple le cas des travaux sur salariés pratiquants une religion au travail dans le contexte français (e.g. Honoré et al., 2019). En abordant les comportements à la marge, les auteurs mettent au jour des réalités inenvisagées, ainsi que la responsabilité des pratiques de management dans ce cadre, parfois en adoptant une perspective critique et engagée. Toutefois, le caractère marginal ou politique des éléments abordés n'est pas toujours au cœur des dynamiques. Les travaux sur les RPS par exemple, beaucoup plus *mainstream*, n'en demeurent pas moins sensibles parce qu'ils invitent les acteurs à mettre en mots leurs mal-être et les processus de fragilisation, et donc exposent les organisations auxquelles ils appartiennent. C'est sur ce point précis de la vulnérabilité qui émerge de l'intrusion que nous nous orientons.

En effet, nous proposons de considérer le sensible sous l'angle du sensible qu'on ne veut dévoiler car il est potentiellement dangereux pour soi, et parce qu'il met au jour des comportements qui prennent une autre dimension à travers l'autre, et la mise en conscience qu'il permet. Ainsi, les objets que nous passons sous examen sont la confiance et l'intuition. Nous questionnons ici le sensible dans l'expérience. Ce faisant, pour nous, à la suite de Lee (1993) et Lee et Renzetti (1993) pour qui un sujet n'est pas sensible en lui-même mais apparaît dans la relation entre le contexte et le sujet, la nature des sujets peut évoluer au gré du contexte et des attentes de la société. Nous opérons toutefois un décadre important, puisque nous proposons un voyage au cœur de la conscience des personnes, et une focale sur le vécu d'une menace d'intrusion du point de vue existentiel. Ainsi, nous nous intéressons aux conséquences et implications sociales (Sieber et Stanley, 1988) du sensible chez ceux qui en font l'expérience, c'est-à-dire à l'état de potentiel ; à la projection de ces conséquences par les sujets. Pour cela nous positionnons notre travail dans un questionnement au prisme de la phénoménologie existentielle proposée par Jean-Paul Sartre.

2. Vers une phénoménologie existentielle du sensible

Dès le début de *L'être et le néant* (1943), l'ontologie sartrienne distingue l'en-soi du pour-soi. L'en-soi ce sont les objets qui sont donc pleins d'être, sans relation et sans devenir. Le pour-soi c'est l'Homme appelé aussi réalité-humaine (trad. *Dasein* de Heidegger) qui comporte du néant dans son être, est ouverture au monde et est toujours en devenir dans une non-coïncidence avec soi. À partir de cette ontologie, des

concepts sartriens sur la réflexion et l'existence, nous proposons une manière de penser le sujet sensible et d'en extraire des exigences de méthode.

2.1. Une phénoménologie de l'accès à la conscience

Il est d'usage de présenter la phénoménologie avec les mots de son fondateur Husserl dans ses *Recherches logiques* (1901) : « le retour aux choses elles-mêmes ». La phénoménologie vise les choses à même la phénoménalité au sein d'une conscience au monde (et non dans le monde comme un objet est dans un espace géométrique) pour ériger une science des phénomènes (Husserl) ou plutôt comprendre l'existence humaine (Sartre) voire la question de l'Être (Heidegger). La phénoménologie s'oppose au primat de la hiérarchie traditionnelle entre le monde de la théorie et le monde de la perception que nous héritons du platonisme, du christianisme et de l'humanisme.

Sur la question de la compréhension de la conscience par elle-même (i.e. la réflexion), Husserl évoque une attitude antinaturelle de prise du vécu immanent comme objet de réflexion avec “le penchant presque indéracinable à retomber constamment de l'attitude de pensée phénoménologique dans l'attitude simplement objective” (1901, p.10). Cette distinction entre la conscience naturelle et la conscience réflexive se prenant pour objet est fondamentale pour une étude des sujets sensibles dans une perspective phénoménologique. Sartre (1943), quant à lui, distingue la réflexion pure et la réflexion impure à propos de la conscience se regardant elle-même. La réflexion pure se réfléchit en restant engagée dans le monde “le réfléchi n'est pas tout à fait objet, mais quasi-objet pour la réflexion” (p.190), sans tomber dans l'écueil d'une réflexion impure conduisant une chosification de soi depuis un “je ne sais quel pur regard intemporel” (p.199). La réflexion impure porte sur elle-même le même type de regard qu'autrui porte nécessairement sur moi. Quand autrui me regarde je suis un objet pour lui et je m'apparais moi-même comme un objet pour l'autre (pour-autrui). Pour éviter cela, la méthode devra conduire le sujet dans l'expérience même où “La conscience immédiate que je prends de percevoir ne me permet ni de juger, ni de vouloir, ni d'avoir honte. [...] En d'autres termes, toute conscience positionnelle d'objet est en même temps conscience non positionnelle d'elle-même.” (p.19). Ainsi, avec une telle méthode le sujet ne vivra pas l'expérience du regard du chercheur ni de lui-même. Car dans la réflexion impure, le sujet réflexif prend le réfléchi (ce lui-même qui est regardé) comme un objet.

2.2. Les implications méthodologiques de la perspective sartrienne

De cette phénoménologie de l'accès à la conscience nous pouvons retirer les exigences que devra avoir une méthodologie du sujet sensible dans le sensible vécu.

Paradoxalement par la méthode, le chercheur (autrui) doit devenir une aide essentielle pour conduire l'enquêté (une conscience réflexive) à retrouver une situation du point de vue subjectif pour y introduire une réflexion pure (normalement le fruit d'un travail réflexif individuel) afin de recueillir le vécu conscientisé mais surtout non-conscientisé. De ce fait, l'entretien semi-directif est discrédité dans le type de réflexivité provoquée. En effet, face à des thèmes généraux, l'enquêté se trouve sommé de faire une moyenne de lui-même et de ses expériences passées afin de s'attribuer des qualités, dans une représentation chosiste de soi au travers ses différents états mentaux. En sus, d'autres écueils existent comme les effets de désirabilité sociale ou d'idéologisation dans le récit de moi-même, "Cette inclination à se faire l'idéologue de sa propre vie en sélectionnant, en fonction d'une intention globale, certains événements significatifs" (Bourdieu, 1986, p.69). La tendance, mise au jour par Sartre, du sujet à se saisir lui-même sur le mode de l'objet avec des qualités, est un écueil à contourner. Si des situations particulières sont évoquées, l'enquêté fait des allers-retours depuis le maintenant de l'entretien et le re-souvenir non-accompagné dans la situation passée. Un sentiment vécu dans le passé devient un objet quand il est évoqué dans le présent, "cette honte que j'ai éprouvée hier, c'était du pour-soi quand je l'éprouvais [...] Le passé se donne comme du pour-soi *devenu* en-soi." (Sartre, 1943, p. 154). La situation vécue est décrite à la fois en première et en troisième personne voire sans point de vue avec une prise de vue objective donc sans sujet.

La méthode aura la tâche de retrouver cette conscience (de) soi (pré-réflexive) d'un sujet sensible sans provoquer une conscience de soi (réflexive), en d'autres termes, faire apparaître cette conscience en amont de la connaissance de surplomb. "De même qu'un objet étendu est contraint d'exister selon les trois dimensions, de même une intention, un plaisir, une douleur ne sauraient exister que comme conscience immédiate (d') eux-mêmes." (1943, p.20) que le chercheur aurait à regarder. Dès lors, la seule méthode fiable d'accès à la conscience (du) sensible ne peut être qu'une méthode d'accès psycho-phénoménologique que nous détaillerons dans la partie consacrée à l'EDE (4.2). Arrêtons-nous sur la question de l'émotion qui est constitutive du sujet sensible. L'émotion qui est décrite classiquement comme passivité est pour Sartre (1936) le fruit d'une intentionnalité qui a un sens. L'exemple qu'il donne de l'évanouissement face à une bête féroce se comprend comme la conduite choisie d'annuler la menace en la supprimant magiquement. Toute émotion est comprise comme choisie, intentionnelle et modification du monde en fonction d'un projet. C'est-à-dire, que nous ne pouvons faire l'économie de la compréhension du projet d'existence du sujet étudié.

2.3. Une phénoménologie existentielle

Contre les formes de discours traitant de l'Homme avec une perspective de surplomb désincarnée (psychologie, sociologie, économie, etc.), Sartre propose une perspective existentielle que nous reprenons. L'Homme se caractérise par le fait d'exister (se tenir hors de soi) et d'être libre. Il en découle que son être est sans justification et qu'il a à se choisir constamment. Puisque "l'existence précède l'essence" celle-ci résulte de mes actions passées et je ne peux la saisir que rétrospectivement comme ayant été. Sartre distingue ici le choix originel de mon être et les projets tournés vers le futur qui l'actualisent. Ce choix originel, je ne le fais pas consciemment en me posant comme objet mais sur le mode de la conscience pré-réflexive qui est mon être-même. Les projets particuliers actualisent et se comprennent par ce choix originel que je peux toujours changer.

Mentionnons que les contraintes objectives n'existent pas puisqu'une "appréciation objective ne peut se faire qu'à la lueur d'une fin présupposée et dans les limites d'un projet du pour-soi vers cette fin" (p. 490). C'est parce que mon choix originel est d'être enseignant que la bibliothèque vide se révèle comme manque de livres pour mon projet présent d'apprendre. La menace n'existe pas en soi mais se révèle sur le fond de mon projet.

Dans les organisations mon être a été pré-conçu dans un rôle attendu et prescrit avec des comportements, des émotions et des valeurs que je devrais être. Cette absence de fondement regardée comme telle provoque le vertige de la liberté qui est angoisse, d'où son déni dans la mauvaise foi rassurante qui est mensonge envers soi-même. "La plupart du temps, nous fuyons l'angoisse dans la mauvaise foi" (p. 642). Le garçon de café que Sartre décrit l'incarne en cela qu'il joue à être sur le mode de l'objet (en-soi) en refusant son mode d'être qui est de n'être pas. La mauvaise foi est la preuve que je peux échapper à moi-même et qu'"il n'y a pas de différence si tranchée entre être et n'être pas, lorsqu'il s'agit de mon être" (p. 103). Plus qu'un jeu, la conduite de mauvaise foi se révèle sur fond d'un vide existentiel que je fuis en me mentant à moi-même doublement. Ce processus intègre le regard d'autrui qui me renvoie mon être de garçon de café que j'utilise pour renforcer ma mauvaise foi et pour conformer mon être-rôle, mon être enrôlé. Nous voyons que la recherche d'une identité chosique au travers d'une profession n'est pas une simple question économique ou sociale mais est existentielle, d'où mal-être des personnes sans profession.

En paraphrasant *L'être et le néant* nous soulignons la substantification rassurante et chosiste d'être sa profession. La question "Qui êtes-vous ?" reçoit bien souvent la réponse "Je suis [intitulée de sa profession]". À la mauvaise foi s'oppose non la sincérité qui reste une attitude de mauvaise foi en s'affirmant sur le mode de l'en-soi mais l'authenticité comme acceptation de mon impossible fondement.

Ainsi, sur la base de la phénoménologie sartrienne, nous saisissons le sujet sensible comme ne relevant pas d'une classe d'objets prédéfinie sans considération de la situation et de son interprétation par les sujets qui le vivent. Un sujet fait l'expérience du sensible lorsqu'il a conscience d'être vulnérable suite à ce qu'il vit comme une intrusion constituant une menace existentielle. Cette intrusion est un élément étranger et perturbateur dans la quête que le sujet fait de lui-même. Ainsi, elle est un événement qui entraîne la prise de conscience d'une menace existentielle. Suivant une phénoménologie sartrienne, il y a menace existentielle dès que le processus constamment renouvelé de construction de l'image de mon être que j'ai constituée ou que les autres ont constitué de moi image est perturbée, ma vulnérabilité m'apparaît et peut apparaître aux autres.

Par rapport à la perspective classique qui caractérise les sujets sensibles par un certain nombre de menaces pour les participants à une recherche (Lee, 1993), notre perspective du sensible questionne le type de menace qui, dans l'expérience que fait l'individu du monde, ou de son rapport avec un processus de recherche, se relève sensible pour lui. Au lieu de considérer la menace d'intrusion, nous considérons que c'est dans l'expérience que l'individu fait de l'intrusion que se trouve la condition du sujet sensible. Cette intrusion dans sa sphère intime révèle la vulnérabilité de soi, pour soi et dans le regard de l'autre, et, dans ce sens, constitue une menace existentielle. Notre proposition de conceptualiser le sensible à partir de l'intrusion, la vulnérabilité et la menace existentielle donne de la profondeur à une approche classique des sujets sensibles par les menaces potentielles.

3. Connivence : confiance et intuition comme sujets sensibles

Bien que la recherche sur les sujets sensibles ne semble pas prendre en considération des sujets tels que la confiance et l'intuition, ils peuvent donner lieu à des menaces en général et à une menace de type existentiel en particulier.

3.1. La confiance comme sujet sensible : la vulnérabilité en jeu

La confiance est généralement définie comme étant composée à la fois des « attentes positives » de l'individu qui fait confiance, concernant notamment les intentions et les compétences de l'autre partie ; et à la fois de son intention ou volonté de se rendre vulnérable, laquelle généralement fait référence à prendre un risque et à dépendre de l'autre partie (e.g. Rousseau *et al.*, 1998). Or, retenir ce type de conceptualisation méconnaît les situations où l'individu ne se sent pas vulnérable ou n'est pas conscient qu'il se met, plus ou moins « objectivement », en situation de vulnérabilité, par exemple parce que la situation est récurrente ou familière (Möllering, 2006). Les situations où l'individu ne vit pas la vulnérabilité constituent un véritable

ciment de la stabilité des relations sociales, y compris dans les contextes organisationnels. Par exemple dans le cas d'une relation de longue durée entre deux collaborateurs qui partagent ouvertement des informations sensibles, sans, à chaque fois, avoir l'impression de « se rendre vulnérables ». Dans d'autres situations aussi, c'est uniquement dans le cas où l'autre partie fait défaut, que l'individu prend conscience de sa vulnérabilité. Un nombre moindre de conceptualisations se focalise ainsi sur ses attentes positives, comme celle de Lewicki *et al.* (1998), pour qui la confiance est constituée des attentes positives concernant la conduite de l'autre partie.

Indépendamment du type de définition, il est admis que le processus de la confiance implique les affects, les émotions. Par exemple, l'estimation plus ou moins consciente qu'une partie fait de la crédibilité (*trustworthiness*) de l'autre partie, est influencée tant par la cognition (confiance basée sur la cognition) que par le lien émotionnel qui se crée entre les individus, et est liée à l'expression d'attention, de soin et d'intérêt pour le bien-être de l'autre partie (confiance basée sur l'affect ou relationnelle) (Rousseau et al., 1998).

Pour Saunders (2012), qui fait référence aux travaux de Lee (1993), la confiance est un sujet sensible, sans pour autant détailler en quoi elle l'est. Suivant la distinction proposée dans le tableau 2, la confiance pourrait exposer le participant à une recherche à des menaces notamment de type d'intrusion, émotionnelles et professionnelles. Les cas où la confiance a été perdue et on cherche à la rétablir peuvent être par exemple le scénario d'émotions fortes liées à l'injustice où l'indignation morale (Bachmann et al. 2015). Aussi, le participant à une recherche peut ressentir une intrusion de la part du chercheur dans ses modes de décision, interrogeant ce qu'il est censé être ; ou ressentir d'intrusion dans la dimension relationnelle des rapports professionnels où se forment constamment les identités. Dans sa recherche sur la création d'un contexte institutionnel favorable à la confiance dans les clusters, Pinzon (2017) rencontre ainsi le cas, de difficile accès pour le chercheur, où le pari fait dans la désignation d'une personne, fondé sur une confiance de type relationnelle, a été difficile à faire accepter par d'autres membres de l'organisation et risquait de dévoiler au chercheur les jeux de pouvoir et de confiance au sein de l'organisation.

Dans cette même recherche, l'auteur souligne l'importance de l'authenticité dans la construction de la confiance, et propose le concept de "compétence relative à la confiance" (*trust competency*) comme étant "une capacité relative au déploiement dans une manière perçue comme authentique de comportements liés à la confiance qui sont jugés appropriés vis-à-vis du rôle de l'acteur dans un contexte institutionnel donné." (Pinzon, 2017 p.400). L'accès par le chercheur à cette dimension d'authenticité ou de manque d'authenticité, notamment dans les cas où l'image de soi, par soi ou par autrui, a pu être perturbée, est

difficile, sensible, et nécessite d'une approche méthodologique appropriée, que l'étude de l'intuition peut éclairer.

3.2. *L'intuition comme sujet sensible : le soi exposé*

La recherche sur l'intuition jouit depuis le milieu des années 2000 d'un fort intérêt en management. Ceci s'explique par une vision plus holistique du sujet mais aussi par la prééminence du capital immatériel dans les organisations, faisant des interrogations des sciences cognitives également celles des sciences de gestion. Dans les années 80, l'intuition est vue comme un concept sibyllin qui n'a jamais vraiment été défini. L'intuition est alors rejetée aux limites de la psychologie au même titre que la « parapsychologie, la télépathie et la prémonition... l'ésotérique et le 'New Age' » (Hodgkinson *et al.*, 2008, p.1). Si les années 90 vont voir apparaître des études descriptives et quantitatives, les efforts de conceptualisations ne viendront que dans les années 2000. Dans un travail exhaustif de la littérature, Bertolucci (2016) recense une soixantaine de définitions catégorisées en quatre types selon que l'intuition soit considérée comme un processus cognitif, un objet de jugement dans la conscience, un processus et un objet, ou encore une capacité à décider. La littérature s'accorde globalement sur la définition de Dane et Pratt (2007, p.40)⁴ : « les intuitions sont des jugements chargés d'émotion qui émergent au travers d'associations rapides, inconscientes et holistiques »⁵. Par-delà les différences de définition, l'émotion est consubstantielle à l'intuition. Dans une perspective phénoménologique, Bertolucci (2016) propose de considérer l'intuition comme une modalité d'être ("je suis intuitionné") du sujet à la différence de la littérature qui la conceptualise sur le mode de l'avoir ("j'ai une intuition").

Plus récemment, une perspective nouvelle et décentrée de l'individu apparaît avec les concepts d'intuition distribuée (Bertolucci et Pinzon, 2015) et d'intuition collective (Akinci et Sadler-Smith, 2019). Au sein d'organisations formalisées, le décideur soumis à des processus strictes de justification et craignant la critique est peu enclin à suivre son intuition (Matzler *et al.*, 2014). Les facteurs managériaux et les relations inter-individuelles prennent toute leur importance puisque l'intuition distribuée est un « processus dynamique de transformation d'une intuition individuelle par des interactions, culturellement situées, avec son environnement social et/ou matériel » (Bertolucci et Pinzon, 2015, p.127).

⁴ *Best Article Award* d'Academy of Management Review en 2007.

⁵ "intuitions as affectively charged judgments that arise through rapid, nonconscious, and holistic associations"

La rationalité a été érigée comme une valeur sacrée à l'ère moderne au point que les sciences positives ont eu leurs églises avec Auguste Comte. Les aventures du crâne de Descartes rappelant celles des reliques des saints montrent bien que la méthode et la rationalité revêtent les caractéristiques du sacré. Le management scientifique s'est construit sur le dogme de la rationalité depuis ses origines et ce qui conduisit en 1954 Peter Drucker à affirmer que « les jours du gestionnaire 'intuitif' sont comptés ». Du point de vue des valeurs professionnelles, Bertolucci et Pinzon (2015) relatent le cas d'une chef de projet faisant de la rationalité une valeur centrale de sa profession d'origine (ingénieur) pour exclure l'intuition comme un mode de décision acceptable.

3.3. De l'approche par les menaces à celle de la menace existentielle

Par cet examen des objets d'étude que sont l'intuition et la confiance, nous interrogeons la classification des menaces telles qu'elle est envisagée actuellement dans les recherches sur les sujets sensibles. Nous positionnons ces deux objets, selon cette perspective dominante, dans le tableau suivant (Tableau 3).

Tableau 3 : Les menaces de intuition et la confiance comme sujets sensibles

Menaces	Confiance	Intuition
Intrusion et émotionnelle	<p>Intrusion dans les modes de décision et de coordination d'une personne ou organisation.</p> <p>Intrusion dans la dimension relationnelle des rapports professionnels.</p> <p>Intrusion dans des moments forts émotionnellement qui influencent la confiance, en particulier en cas de rupture de confiance (injustice, indignation morale)</p>	<p>Intrusion dans les jugements profonds et émotionnels des enquêtés.</p> <p>Intrusion dans l'intimité du vécu : explicitation de l'intime.</p>
Sanction	Sanction lors d'une confiance non honorée ou mal placée peut avoir des implications lourdes pour une organisation ou une personne (pertes financières, abus de confiance,...)	Dévoilement des motifs réels des décisions prises sans justification car reposant sur une intuition alors que les décisions sont affichées comme reposant sur des faits, informations et jugements objectifs.
Politiques	<i>Non concerné.</i>	
Sacré		Rupture avec la <i>doxa</i> , lorsque la prise de décision rationnelle faisant l'objet à la fois d'une reconnaissance et d'une valorisation fortes, prendre une décision reposant sur l'intuition intervient en rupture avec le postulat rationaliste, sacralisé dans les

		organisations.
Professionnelles	Exposer les relations de confiance, par rapport à celles qui ne le sont pas, dans une organisation. Exposer une décision basée sur la confiance, en particulier si les résultats ont été négatifs.	Faire reposer une décision sur une intuition qui plus est dans un domaine où prédomine des valeurs objectives fait porter des risques en matière de progression de carrière.

La confiance et l'intuition sont des objets d'étude relativement atypiques en comparaison des objets plus classiquement considérés au sein des travaux sur les sujets sensibles. En effet, l'intuition est un sujet sensible lorsqu'elle entre en tension avec le rôle attendu, avec ce que le sujet est censé être. Il en est de même pour la confiance. Plus profondément, la vulnérabilité de l'acteur ne se révèle que lorsque l'espace intime est regardé et objectivé par l'autre. Ceci étant, accéder à la quintessence d'une décision intuitive, ou à l'essence du don de la confiance à autrui, suppose pour le chercheur, de pénétrer dans cette sphère que l'enquête peut souhaiter a priori garder pour lui. L'intrusion apparaît ici comme une menace fondamentale, parce qu'elle entraîne la vulnérabilité de soi, pour soi et dans le regard de l'autre. Cette menace apparaît donc existentielle, parce qu'elle bouleverse l'image que le sujet a de lui-même, et celle que les autres ont de lui. Nous pouvons penser au cas où un individu qui a visiblement du mal à dévoiler au chercheur une décision prise sur une intuition, finit par se lever pendant l'entretien pour fermer la porte du bureau où celui-ci se déroule (Bertolucci, 2016) : l'admettre met en jeu l'image qu'il se fait de son rôle et qu'il veut donner, le rendant vulnérable vis-à-vis du chercheur et de lui-même. Au contraire, la situation lors de laquelle une directrice a décidé de faire confiance à un collaborateur qui n'avait pas d'expérience dans un domaine en particulier, mais qui a réussi dans sa tâche (Pinzon, 2017), n'est pas vécue comme sensible, l'absence d'échec ne perturbant pas l'image qu'elle se faisait et voulait donner d'elle-même au chercheur.

4. Comment étudier le sensible ? *Questions de méthode*

La perspective phénoménologique nous a donné des exigences de méthode pour dévoiler un sujet sensible. Nous présentons l'entretien d'explicitation après avoir contextualisé les méthodes de l'étude du sensible.

4.1. *Le souci de la méthode des chercheurs du sensible*

Face à la grande diversité de phénomènes et de nature de ces phénomènes, le chercheur sur le sensible est soucieux peut-être encore plus directement de restreindre les biais auxquels il est exposé, en adoptant ou

cherchant à adopter des dispositifs méthodologiques pertinents et une posture réflexive (Gaillard, et al., 2020 ; Saint-Germes et al., *work in progress*).

Des travaux récents questionnent les effets du sensible sur le chercheur lui-même (Dickson-Swift et al., 2009 ; Fenge et al., 2019). Les étapes traditionnelles de la recherche sont en général questionnées : construction de l'objet, questionnement, design, entrée sur le terrain, collecte des données, analyse des données, valorisation de la recherche (Saint Germes et al., *work in progres* ; McCosker, Barnard & Gerber, 2001). Condomines et Hennequin (2013) proposent de considérer les méthodes mixtes comme réponses aux difficultés rencontrées en menant une étude sensible. Certains auteurs observent que les protocoles de recherche classiques ne sont en effet pas forcément mobilisables ; les terrains étant davantage fermés, la place du chercheur s'avère également plus difficile à trouver et à affirmer (Gaillard et al., 2020). On y trouve notamment des méthodes auto-ethnographiques, des méthodes mixtes (Condomines et Hennequin, 2013).

Plus généralement, trois éléments transversaux sont redondants : une étape de contextualisation, notamment culturelle, une analyse et anticipation des menaces (parfois assez normative), et une adaptation des dispositifs méthodologiques, sans duplication, et avec une grande agilité dans les protocoles. Cela passe par des pratiques de recherche, comme penchant vers la recherche collaborative, ou encore un questionnement réflexif sur l'impact de la recherche sur l'objet et les participants à la recherche. Enfin, certains auteurs (Sampson *et al.*, 2008, *in* Condomines et Hennequin, 2013) préconisent l'utilisation d'outils qualitatifs dans le but de libérer la parole.

L'entretien semi-directif y occupe fréquemment une place particulière, au sein des dispositifs qualitatifs employés. Pourtant, comme nous l'avons vu précédemment à la lumière de l'étude de de la réflexion pure et impure proposée par Sartre, ce type d'entretien est discrédité pour accéder au sensible en situation. C'est pourquoi, nous proposons de discuter ici l'apport de l'EDE.

4.2. L'entretien d'explicitation comme méthode d'étude du sujet dans le sensible

Dans le cas de Bertolucci (2016), le chercheur utilise les deux types d'entretiens semi-directif et d'explicitation. Les résultats montrent que le semi-directif recueille les représentations générales qui sont parfois en contradiction avec le vécu sensible et les comportements réels lors de situations précises de survenues d'un intuition.

L'EDE a été développé par Pierre Vermersch (1994), chercheur en psychologie s'étant intéressé à la phénoménologie, face au constat dans ses propres travaux de l'impossibilité de reconstruire la subjectivité vécue dans les activités mentales et sensibles à partir des comportements visibles. L'EDE a pour objectif de conduire le sujet dans une introspection rétrospective d'une situation particulière. Pour ce faire, le sujet est mis en évocation pour qu'il revive et verbalise le « déroulement procédural », c'est-à-dire « l'action en tant qu'elle est composée d'opérations élémentaires d'identification, d'exécution, organisées séquentiellement, donc le faire au sens le plus terre à terre de réalisation effective » (Vermersch, 1994, p. 34). Un des éléments phares de l'EDE réside dans son pouvoir de conscientisation de la mémoire passive inaccessible pour le sujet lui-même sans accompagnement dans les quatre couches de vécu : émotion, sensation, pensée (ou aperception), l'action.

Le chercheur cadre strictement le sujet afin qu'il ne s'égaré pas dans les « informations satellites » à l'action (commentaire, but, théorie, jugement, contexte) qui sont des jugements réflexifs et non la conscience pré-réflexive à l'œuvre dont le « déroulement d'action est la seule source d'inférences fiables pour mettre en évidence les raisonnements effectivement mis en œuvre (différents de ceux adoptés hors de l'engagement dans l'action), pour identifier les buts réellement poursuivis (souvent distincts de ce que l'on croit poursuivre), pour repérer les savoirs théoriques effectivement utilisés dans la pratique (souvent différents de ceux maîtrisés en question de cours), pour cerner les représentations ou les pré-conceptions sources de difficultés » (Vermersch, 1994, p. 18).

Fondamentalement, il y a deux différences de l'EDE par rapport à l'entretien semi-directif. La première est l'évocation d'un vécu particulier et non d'un discours sur des représentations générales. Le sujet est alors dans une position extérieure à son discours. Par exemple, le sujet sera invité à évoquer une situation précise où il a vécu un sujet sensible. La seconde réside dans l'exclusion de la question « Pourquoi » car celle-ci produit un raisonnement sur l'action ce qui « court-circuite toute possibilité d'obtenir les détails descriptifs qui vont produire une réponse au pourquoi » (Vermersch, 2004 p. 30). Avec l'EDE, le chercheur voit se dérouler l'action en première personne qu'il peut faire avancer ou remonter. En accompagnant le déroulé, il peut choisir des moments particuliers par fragmentation et les amplifier pour ensuite déplier son contenu.

Bien entendu, l'EDE n'est pas sans difficulté comme le reconnaît Vermersch (1994, p. 19) puisque les actions comportent de l'implicite, verbaliser n'est pas une pratique habituelle, contrairement au jugement, au commentaire ou encore à la description, la technique d'entretien est contre-intuitive, et enfin, l'EDE se heurte à la qualité de la mémoire.

Discussion et conclusion

Apports de la recherche

Notre principal apport concerne la proposition d'une perspective nouvelle et une définition des sujets sensibles. Le point de départ de notre réflexion prend appui dans la perspective classique des sujets sensibles, selon laquelle la sensibilité se rapporte à l'exposition d'une des parties prenantes à une menace (Lee, 1993 ; Renzetti et Lee, 1993). À partir de la phénoménologie existentielle de Sartre, nous questionnons ce qui fait menace pour l'individu dans l'expérience qu'il fait du monde. Nous considérons qu'un sujet fait l'expérience du sensible lorsqu'il a conscience d'être vulnérable suite à ce qu'il vit comme une intrusion constituant une menace existentielle. La menace dite existentielle fait référence à la vulnérabilité de soi, pour soi et dans le regard de l'autre. Au-delà de l'idée selon laquelle le sujet sensible émerge dans la relation entre le contexte et le sujet (Lee et Renzetti, 1993), notre perspective permet de questionner ce qu'un sujet vit comme sensible à partir de l'intrusion, la vulnérabilité et la menace existentielle. Ceci nous permet de remettre l'expérience de l'individu au centre de ce qui fait sensible, en même temps qu'on circonscrit ce à partir de quoi un sujet peut être sensible, évitant un risque de relativisme dans la définition du sensible.

En cohérence avec la perspective phénoménologique, nous mettons en lumière les avantages de l'EDE pour l'étude de sujets sensibles. En effet, cette méthode suspend le sentiment de vulnérabilité que provoque le regard d'autrui car le sujet se trouve dans la position du vécu immédiat qui colle à lui-même en amont de l'intrusion du chercheur. En particulier, l'EDE provoque la mise en mot d'un vécu particulier et non un discours sur des représentations générales, ce qui se révèle très pertinent au vu des probables esquives lorsqu'est évoqué un sujet sensible. Cette technique permet aussi de choisir des moments particuliers de l'expérience et les amplifier pour ensuite déplier son contenu.

Implications de la recherche pour la posture du chercheur

La recherche sur les sujets sensibles souligne l'importance de la réflexivité du chercheur lorsqu'il étudie ce type de sujets (Fenge, 2019). La réflexivité du chercheur, laquelle pour certains implique des considérations sur sa positionnalité, est un critère de la qualité de recherches par exemple de type ethnographique. La réflexivité fait généralement référence à "l'attention donnée aux relations complexes entre le processus de production de connaissance et les contextes variés de ces processus, ainsi qu'à l'implication de celui qui produit la connaissance" (Alvesson et Sköldbberg, 2009, p. 8). La posture réflexive du chercheur implique une exposition et une interrogation de la manière dont les chercheurs conduisent leurs recherches.

À l'intérieur des questionnements divers liés à la réflexivité, nous considérons que le concept de positionnalité est particulièrement utile dans la démarche d'étude des sujets sensibles. La positionnalité fait référence à *“une reconnaissance des rôles et positions multiples que les chercheurs et les participants à la recherche apportent au processus de recherche”* (Fenge, 2019:3). Il s'agit d'une "réflexivité de soi" (*self-reflexivity*), laquelle conduit à considérer le soi comme un outil ou instrument de recherche. Les questions de rôle, d'identité ou de pouvoir dans la relation chercheur-participant sont dès lors fondamentales (Corlett et Mavin, 2018).

Dans un processus où le chercheur sera amené à aborder un sujet potentiellement sensible pour le participant, il gagne à interroger les préalables à sa relation avec ce dernier, questionnant par exemple comment il pourrait être perçu, ou comment pourrait être vécue l'intrusion qu'implique l'évocation d'un sujet sensible. Dans une recherche qualitative en particulier, de l'interaction entre le chercheur et le participant dépend la qualité des données recueillies. Le chercheur gagne donc à adopter, autant dans la phase de préparation que dans l'interaction, une réflexivité concernant son rôle et la manière dans laquelle ce dernier structure les interactions avec l'enquêté. Cette recherche ouvre également un certain nombre de pistes d'approfondissement.

Pistes de recherches ouvertes

S'inscrire dans une réflexion phénoménologique est recommandé pour accéder au vécu de l'intrusion. Le recours à l'EDE est un premier pas, mais ne saurait résoudre l'ensemble des questionnements propres à l'étude des sujets sensibles. Le lecteur pourrait s'interroger sur l'apparent paradoxe entre une approche de la phénoménologie existentielle sartrienne et un outillage méthodologique par l'EDE, adapté à l'étude des situations particulières. En effet, Sartre (1943) lui-même pose la question des données, en utilisant pour sa psychanalyse existentielle, des sources qui permettent d'accéder au *“choix originel”* (1943), de type biographiques ou encore les œuvres produites par les sujets étudiés. Ainsi, les récits de vie - déjà utilisés en GRH, et présentés comme permettant une approche historique et axée sur le vécu (Joyeau et al., 2010) - constituent un outil qui pourrait être intégré au design d'études reprenant cette perspective phénoménologique, pour gagner en profondeur d'analyse et extraire le vécu de l'immédiateté. Évidemment, cela pourrait alourdir le protocole d'étude, et n'est pas sans poser de nouvelles questions relatives à l'accès au terrain, et au traitement des données absolument volumineuse qui pourraient être récoltées.

Une autre prise de recherche serait - puisque nous considérons ici la prise de conscience de la vulnérabilité comme un moment déterminant de la *“sensibilisation”* d'un sujet pour une personne - de s'intéresser au moment où émerge le caractère sensible d'un sujet pour une personne. Comment s'opère cette prise de

conscience ? Y a-t-il des médiateurs privilégiés ? La relation avec un collègue, la participation à un échange informel, sont autant de moments qui rythment le quotidien en entreprise, et qui peuvent être l'occasion de l'émergence du sensible par rapport à un sujet donné. Cette focale permettrait notamment d'envisager les conditions optimales d'entrée sur le terrain pour un chercheur, qui plus que jamais, doit prendre conscience de son statut de porteur d'une intrusion potentielle. En effet, si la phénoménologie de l'intentionnalité de la conscience nous révèle ce qu'est le sujet, force est de constater qu'une éthique pour nos organisations contemporaines ne peut être celle du sujet seul mais doit embrasser la totalité de l'environnement. S'interroger sur le vécu de l'intrusion chez les personnes, permet au chercheur d'étudier ses propres effets potentiels, et en quelque sorte, d'en prendre conscience.

Références

- Akinci, C., & Sadler-Smith, E. (2019). Collective intuition: Implications for improved decision making and organizational learning. *British Journal of Management*, 30(3), 558-577. <https://doi.org/10.1111/1467-8551.12269>
- Alvesson, M., & Skoldberg, K. (2009) *Reflexive Methodology: New Vistas for Qualitative Research*. 2nd edn. London: Sage.
- Bachmann, R., Gillespie, N., & Priem, R. (2015). Repairing trust in organizations and institutions: Toward a conceptual framework. *Organization Studies*, 36(9), 1123-1142. <https://doi.org/10.1177/0170840615599334>
- Bertolucci, M. (2016). Le rôle de l'intuition dans les processus décisionnels: une étude comparée entre les services de secours et les forces armées (*Doctoral dissertation*, Aix-Marseille).
- Bertolucci, M., & Pinzon, J. D. (2015). De l'intuition dans la décision des managers de l'action publique. *Revue française de gestion*, (6), 115-130. <https://doi.org/10.3166/RFG.251.115-130>
- Bourdieu P. (1986). L'illusion biographique. In: *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 62-63, juin. L'illusion biographique. pp. 69-72. <https://doi.org/10.3406/arss.1986.2317>
- Corlett, S., & Mavin, S. (2018). Reflexivity and researcher positionality. *The SAGE handbook of qualitative business and management research methods*, 377-399. <https://dx.doi.org/10.4135/9781526430212.n23>
- Condomines, B. & Hennequin, E. (2013). Étudier des sujets sensibles : les apports d'une approche mixte. *RIMHE : Revue Interdisciplinaire Management, Homme & Entreprise*, 1(1), 12-27. <https://doi.org/10.3917/rimhe.005.0012>
- Dane, E., & Pratt, M. G. (2007). Exploring intuition and its role in managerial decision making. *Academy of management review*, 32(1), 33-54. <https://doi.org/10.5465/amr.2007.23463682>
- Dickson-Swift, V., James, E. L., Kippen, S., & Liamputtong, P. (2009). *Researching sensitive topics: qualitative research as emotion work*. *Qualitative Research*, 9(1), 61-79. <https://doi.org/10.1177/1468794108098031>

- Flamme, K. (2020). L'institutionnalisation de la violence au travail : le cas du mannequinat masculin professionnel. *RIMHE : Revue Interdisciplinaire Management, Homme & Entreprise*, 1(1), 49-74. <https://doi.org/10.3917/rimhe.038.0049>
- Fenge, L. (2010). Striving towards inclusive research : An example of participatory action research with older lesbians and gay men. *British Journal of Social Work*, 40, 878 – 894. <https://doi.org/10.1093/bjsw/bcn144>
- Gaillard H., Guillet O., Volia J-C. (2020). « Précaution(s), écueil(s) et programme(s) méthodologiques sur un sujet sensible. Le cas de l'étude du fait religieux au travail. » *Actes du 31ème congrès de l'AGRH : « Vers une approche inclusive de la GRH »*, IAE de Tours, 3 au 5 mars 2021, en ligne.
- Gavoille, F., E. Bonneveux, A. Hulin, T. Lebègue, (2019). "Voice or silence, parenthood, territory and perception of occupations : Four new paths to explore for better LGBT inclusion in the workplace", *EURAM Conference*, Lisbonne, Portugal
- Heim J., Ischer P., et Hainard F. (2009), Confiance, dédommagement et justification des enquêtés : une recherche qualitative sur des activités économiques non déclarées, *Actes du 2ème colloque international francophone sur les méthodes qualitatives*, 25 et 26 juin 2009, Lille.
- Hennequin E. (2012), La question de la sensibilité en recherche, In E. Hennequin (éds.), *La recherche à l'épreuve des terrains sensibles : Approches en Sciences Sociales*, (p. 29-57), L'Harmattan, Logiques sociales, Paris.
- Hodgkinson, G. P., Langan-Fox, J. and Sadler-Smith, E. (2008). Intuition : a fundamental bridging construct in the behavioural sciences, *British Journal of Psychology*, Vol.99 , 1-27. <https://doi.org/10.1348/000712607X216666>
- Honoré, L., Galindo, G. & Zannad, H. (2019). Religion et management: État des lieux et perspectives de recherche sur un sujet sensible. *Revue française de gestion*, 4(4), 59-77. <https://doi.org/10.3166/rfg.2019.00347>
- Husserl, E. (1901) [1961]. *Recherches logiques. Tome I: Prolégomènes à la logique pure*.
- Joyeau, A., Robert-Demontrond, P. & Schmidt, C. (2010). Les récits de vie en Gestion des Ressources Humaines : principes, portée, limites. *Management & Avenir*, 4(4), 14-39. <https://doi.org/10.3917/mav.034.0014>
- Lee R.M. (1993), *Doing research on sensitive topics*, London, Sage Publications.
- Leroux E., et Van de Portal M. (2011), La perception du rôle de la GRH par les salariés dans l'approche des risques psychosociaux en entreprise, *Humanisme et Entreprise*, n°301, p. 29-40. <https://doi.org/10.3917/hume.301.0029>
- Lewicki, R. J., McAllister, D. J., & Bies, R. J. (1998). Trust and distrust: New relationships and realities. *Academy of management Review*, 23(3), 438-458. <https://doi.org/10.2307/259288>
- Matzler K., Uzelac B., Bauer F. (2014). "The role of intuition and deliberation for exploration and exploitation success", *Creativity and Innovation Management*, 23, p. 252-263. <https://doi.org/10.1111/caim.12065>
- McCosker, H.; Barnard, A. & Gerber, R. (2001). Undertaking Sensitive Research: Issues and Strategies for Meeting the Safety Needs of All Participants. *Forum: Qualitative Social Research*, 2(1), Art. 22, <http://nbn-resolving.de/urn:nbn:de:0114-fqs0101220>.

Möllering, G. (2006). *Trust, institutions, agency: towards a neoinstitutional theory of trust*. Handbook of trust research, 355.

Ouriemmi, O. & Gérard, B. (2017). La responsabilisation de la Société Générale: Normes juridiques et management dans le volet civil du procès Kerviel. *Revue française de gestion*, 8(8), 65-81. <https://doi.org/10.3166/rfg.2017.00201>

Pinzon, J.D. (2017). La fabrication d'un contexte institutionnel favorable à la confiance inter-organisationnelle au sein d'une méta-organisation: étude de deux clusters des industries culturelles et créatives en France et au Canada (*Doctoral dissertation*, Aix-Marseille).

Poilpot-Rocaboy, G. (2010). Comprendre la violence au travail : le cas du harcèlement psychologique. *Humanisme et Entreprise*, 1(1), 9-24. <https://doi.org/10.3917/hume.296.0009>

Renzetti C.M., et Lee R.M. (1993), *Researching sensitive topics*, London, Sage Focus Edition.

Rousseau D., Sitkin S., Burt R. et Camerer C. (1998), Not so different after all : a cross discipline view of trust, *The Academy of Management Review*, 23, 3, p. 383-404. <https://doi.org/10.5465/amr.1998.926617>

Sampson H., Bloor M., Fincham B. (2008), A price worth paying? Considering the cost of reflexive research methods and the influence of feminist ways of doing, *Sociology*, n°42, vol.5, p. 919-933. <https://doi.org/10.1177/0038038508094570>

Saint-Germes E., Gaillard H., Guillet O., Volia J-C, Hussennot A. (2021). S'engager dans une recherche sensible en GRH : une expérience d'agilité et de réflexivité, *work in progress*.

Saint-Germes E. (2006). L'employabilité par ses pratiques lors des restructurations avec plan de sauvegarde de l'emploi, *15e Congrès de l'Association francophone de Gestion des Ressources Humaines (AGRH)*.

Sartre, J. P. (1943). *L'être et le néant* (Vol. 14). Paris: Gallimard.

Saunders, M. N. (2012). *Combining card sorts and in-depth interviews*. Handbook of research methods on trust, p. 110.

Sieber J.E., et Stanley B. (1988), Ethical and professional dimensions of socially sensitive research, *American Psychologist*, n°43 (1), p. 49-55. <https://doi.org/10.1037/0003-066X.43.1.49>

Vermersch, P. (1994). *L'entretien d'explicitation*, ESF Editeur

Vermersch, P. (2004). Aide à l'explicitation et retour réflexif. *Éducation permanente*, 160(3), 26-31.